

ANNEXE I a

Référentiel des activités professionnelles

PRÉSENTATION DU MÉTIER

Les titulaire du CAP d'Agent Vérificateur d'Appareils Extincteurs est un professionnel dont l'activité consiste à :

- conseiller sur l'achat, l'installation et l'utilisation des appareils extincteurs d'incendie en fonction des besoins exprimés par la clientèle ;
- installer et mettre en service les appareils extincteurs d'incendie ;
- procéder aux vérifications techniques et à l'entretien des appareils extincteurs d'incendie dans le cadre d'une maintenance préventive ;
- remettre en état les appareils extincteurs dans le cadre d'une maintenance corrective.

Compte tenu de sa spécialité, l'agent vérificateur d'appareils extincteurs est amené à intervenir dans des entreprises extrêmement diverses par leur taille et leur secteur d'appartenance.

Tableau récapitulatif des activités professionnelles

Activités professionnelles	Tâches principales
1. Conseil et assistance	<ol style="list-style-type: none">1. Conseiller le client dans l'achat d'un extincteur ou d'un robinet d'incendie armé (R.I.A.)2. Informer sur l'utilisation d'un appareil extincteur3. Conseiller le client sur l'opportunité de procéder à une remise en état ou au remplacement de l'appareil
2. Installation et mise en service	<ol style="list-style-type: none">1. Configurer les appareils extincteurs2. Mettre en place les appareils extincteurs3. Installer la signalétique
3. Vérification et remise en état	<ol style="list-style-type: none">1. Maintenance préventive2. Maintenance corrective
4. Organisation des interventions	<ol style="list-style-type: none">1. Préparer les matériels d'intervention2. Planifier les activités3. Exploiter la documentation technique, administrative, commerciale et financière

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Activité 1 : Conseil et assistance

Activité 1 - Tâche 1 Conseiller le client dans l'achat d'un extincteur ou d'un R.I.A.

1. Description de la tâche :

- Interroger le client afin de lui faire préciser le service attendu ;
- Traduire les besoins exprimés en termes de caractéristiques techniques et de coûts ;
- Présenter et valoriser les différents produits répondant aux besoins ;
- Assister le client dans l'inspection de la conformité de son installation d'extincteurs.

2. Résultats attendus :

- La solution proposée respecte les normes en vigueur et répond aux attentes du client.

3. Références, ressources et moyens :

- Documentation commerciale, technique, tarifs, catalogue, etc. ;
- Normes et règlements en vigueur ;
- Cahier des charges de l'installation (descriptif technique) ;
- Matériel de présentation.

4. Autonomie et responsabilité :

- Autonomie dans le respect des pratiques habituelles et des circuits internes de communication propres à l'entreprise ;
- Responsabilité limitée au respect des normes en vigueur dans la prestation réalisée chez le client.

Activité 1 - Tâche 2 Informer sur l'utilisation d'un appareil extincteur

1. Description de la tâche :

- Expliquer les fonctionnalités du produit choisi par rapport aux classes de feux ;
- Informer l'utilisateur sur la mise en œuvre de l'appareil ;
- Effectuer des simulations d'utilisation.

2. Résultats attendus :

- L'information permet à l'utilisateur de manipuler convenablement l'appareil extincteur.

3. Références, ressources et moyens :

- Notices d'utilisation (sérigraphie sur l'appareil, etc.) ;
- Matériels de présentation ;
- Matériel sur le site.

4. Autonomie et responsabilité :

- Autonomie dans le respect des pratiques habituelles et des circuits internes de communication propres à l'entreprise ;
- Responsabilité limitée à la notification de la non conformité éventuelle du produit par rapport aux normes et aux règles en vigueur.

Activité 1 - Tâche 3
Conseiller le client sur l'opportunité
de procéder à une remise en état ou au remplacement de l'appareil

1. Description de la tâche :

- Indiquer les raisons techniques ou normatives justifiant la remise en état ou le remplacement ;
- Informer des coûts.

2. Résultats attendus :

- Garantir la conformité des matériels.

3. Références, ressources et moyens :

- Textes réglementaires en vigueur (code du travail, code de la construction, règlements E.R.P., etc.) ;
- Guides de référence (C.N.M.I.S., A.P.S.A.D.) ;
- Tarifs ;
- Catalogues.

4. Autonomie et responsabilité :

- Autonomie dans le respect des pratiques habituelles dans l'entreprise ;
- Responsabilité : obligation de notifier au client toute non conformité (aspects techniques et réglementaires).

Activité 2 : Installation et mise en service

Activité 2 - Tâche 1 Configurer les appareils extincteurs

1. Description de la tâche :

- Contrôler au déballage que toutes les pièces sont présentes ;
- Charger les appareils ;
- Rendre les appareils opérationnels ;
- Assembler les différents éléments ;
- Enlever les pièces de blocage.

Résultats attendus :

- Le matériel est en état de fonctionnement prêt à être installé.

Références, ressources et moyens :

- Documents constructeur ;
- Outillages spécifiques ;
- Matières d'œuvre.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie totale ;
- Responsabilité complète.

Activité 2 - Tâche 2 Mettre en place les appareils extincteurs

1. Description de la tâche :

- Identifier les emplacements ;
- Fixer les supports ;
- Installer le ou les appareils extincteurs sur leurs supports.

2. Résultats attendus :

- Mise en place conforme au schéma de l'installation ;
- Respect des règles de l'art.

3. Références, ressources et moyens :

- Schéma général de l'installation (plans) ;
- Consignes orales ou écrites données par le chargé d'études ;
- Outillage et matériel électroportatifs adaptés ;
- Matière d'œuvre et consommables habituels (chevilles, vis, etc.).

4. Autonomie et responsabilité :

- Autonomie totale ;
- Responsabilité complète.

<p style="text-align: center;">Activité 2 - Tâche 3 Installer la signalétique</p>

1. Description de la tâche :

- Identifier les points d'installation ;
- Mettre en place les panneaux de signalisation, plans de sécurité, plans d'intervention, ... ;
- Contrôler la conformité globale de l'installation.

2. Résultats attendus :

- La mise en place de la signalétique est conforme au schéma général et respecte les normes et réglementations.

Références, ressources et moyens :

- Schéma général de l'installation (plans) ;
- Normes et règlements ;
- Outillage et matériel électroportatifs adaptés ;
- Matière d'œuvre et consommables habituels (chevilles, vis, etc.).

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie totale ;
- Responsabilité complète.

Activité 3 : Vérification et remise en état

Activité 3 - Tâche 1 Maintenance préventive

1. Description de la tâche :

- Procéder à l'inspection ;
- Procéder aux vérifications périodiques.

2. Résultats attendus :

- La ou les interventions permettent de garantir le fonctionnement de l'appareil extincteur conformément aux spécifications du constructeur.

3. Références, ressources et moyens :

- Guide de la maintenance des extincteurs mobiles du C.N.M.I.S., règles R4 et R5 ;
- Fiches techniques constructeurs ;
- Outillage mesureurs adaptés et instruments de contrôle.

4. Autonomie et responsabilité :

- Autonomie totale ;
- Responsabilité dans le respect complet des normes et procédures en vigueur.

Activité 3 - Tâche 2 Maintenance corrective

1. Description de la tâche :

- Démonter le matériel ;
- Remettre en état ;
- Vérifier.

2. Résultats attendus :

- La ou les interventions permettent de garantir le fonctionnement de l'appareil extincteur conformément aux spécifications du constructeur ;
- Le matériel est apte à remplir sa fonction.

3. Références, ressources et moyens :

- Guide de la maintenance des extincteurs mobiles du C.N.M.I.S., règles R4 et R5 ;
- Fiches techniques constructeurs ;
- Pièces détachées d'origine (joints, etc.) ;
- Matières d'œuvre ;
- Outillage adapté.

4. Autonomie et responsabilité :

- Autonomie totale ;
- Responsabilité dans le respect complet des normes et procédures en vigueur.

Activité 4 : Organisation

Activité 4 - Tâche 1 Préparer les matériels d'intervention

1. Description de la tâche :

- Déterminer et préparer les matériels et outillages spécifiques nécessaires à une intervention ;
- Organiser et gérer rationnellement son poste de travail ;
- Rédiger ses demandes d'approvisionnement ;
- Veiller au bon entretien de son véhicule.

2. Résultats attendus :

- Organisation rationnelle du poste de travail ;
- Respect des règles simples d'ergonomie ;
- Le matériel préparé permet de réaliser l'ensemble des interventions.

3. Références, ressources et moyens :

- Planning des interventions ;
- Descriptifs des interventions à réaliser ;
- Documentations techniques des appareils ;
- Documentation interne liée à l'entreprise ;
- Carnet d'entretien du véhicule.

4. Autonomie et responsabilité :

- Autonomie limitée par les pratiques de l'entreprise ;
- Responsabilité limitée par les pratiques de l'entreprise.

Activité 4 - Tâche 2 Planifier les activités

Description de la tâche :

- Identifier les interventions prioritaires ;
- Organiser les tournées.

Résultats attendus :

- La tournée est organisée de façon rationnelle, l'ordre des interventions respecté, les priorités assurées, le client est satisfait.

Références, ressources et moyens :

- Plans et cartes ;
- Consignes du responsable de groupe ou de service pour les priorités ;
- Localisation des points d'intervention.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie limitée au respect des consignes ;
- Responsabilité complète.

Activité 4 - Tâche 3

Exploiter la documentation technique, administrative, commerciale et financière

Description de la tâche :

- Rédiger les compte rendus d'intervention (nature de l'intervention, durée des travaux, heures supplémentaires, etc.) ;
- Établir un devis de réparation ;
- Établir des factures et éventuellement encaisser des paiements ;
- Renseigner les étiquettes de vérification, émarger le registre de sécurité et tout autre document réglementaire.

Résultats attendus :

- Les informations permettent à l'entreprise d'effectuer un suivi de qualité. Elles respectent les circuits de communication internes à l'entreprise et participent à la qualité globale du service au client.

Références, ressources et moyens :

- Documentations techniques ;
- Documentations administrative et commerciale de l'entreprise ;
- Tarifs main d'œuvre et fournitures ;
- Justifications de paiement (note de frais).

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie totale ;
- Responsabilité complète.